

INTRODUCTION

Grâce à cette expansion, les Forces canadiennes auront une capacité accrue de participer à des opérations internationales difficiles n'importe où dans le monde, notamment dans les États en déroute ou défaillants. Les forces terrestres, par exemple, qui bénéficieront de la majeure partie de cette augmentation, vont réellement doubler leur capacité de mener des opérations outre-mer. Une fois l'expansion complétée, les Forces canadiennes pourront maintenir continuellement jusqu'à 5 000 militaires sur la scène internationale. Ces nouveaux membres de la Force régulière et de la Réserve aideront aussi les Forces canadiennes à mieux intervenir en cas de crise au Canada, comme lors de catastrophes naturelles ou d'attentats terroristes.

TRANSFORMATION

Parallèlement, les Forces canadiennes poursuivront leur transformation avec une énergie et une orientation renouvelées. Dans le cadre de ce processus, elles acquerront de nouvelles technologies et du nouvel équipement pour fonctionner efficacement dans le contexte exigeant de sécurité d'aujourd'hui, et ce aux côtés de forces alliées et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Le gouvernement a fourni d'importantes nouvelles ressources qui, entre autres choses, permettront d'améliorer la capacité de déploiement des Forces canadiennes, leurs systèmes de surveillance et systèmes d'armes, de même que leur aptitude à diriger et à soutenir des opérations.

La transformation ne se limite toutefois pas à la modernisation des moyens technologiques et de l'équipement. Elle exige une modification en profondeur de la culture militaire, afin que les opérations soient menées de façon parfaitement intégrée et unifiée. Il faudra donc adopter de nouvelles structures de commandement et de fonctionnement, incluant la création d'un quartier général national de commandement opérationnel (Commandement Canada), et une nouvelle pensée en ce qui a trait aux concepts et à la doctrine. Nous devons nous munir de capacités nouvelles et exploiter les ressources existantes de manières différentes et novatrices. Il sera de la plus haute importance de mettre en place les personnes qui possèdent les compétences voulues pour accomplir les

missions. Ces personnes apporteront les idées et le leadership qui permettront aux Forces canadiennes de se positionner pour l'avenir.

REGARD VERS L'AVENIR

Le gouvernement a mis en place un programme de défense viable pour mettre en œuvre cette politique. Les nouveaux investissements serviront à appuyer l'expansion des Forces et à améliorer leur viabilité opérationnelle, par le biais de progrès dans des secteurs tels que l'instruction, les soins médicaux, l'infrastructure, ainsi que les stocks de pièces de rechange et l'entretien. Ils jetteront également les bases de mesures de transformation et de modernisation additionnelles. Au cours des mois à venir, la Défense nationale publiera un document qui fournira des précisions sur les capacités et la structure des Forces permettant de mettre en œuvre la stratégie énoncée ici.

La présente politique est celle qui convient le mieux aux Canadiens. Face aux indubitables menaces pour notre sécurité, elle établit des priorités claires pour les militaires du pays et leurs homologues civils, et met le cap sur l'établissement d'une organisation militaire dont l'efficacité et la souplesse seront accrues au cours des années à venir. Les Forces canadiennes protégeront les Canadiens chez eux, collaboreront étroitement avec les États-Unis à la défense du continent nord-américain et se déploieront partout dans le monde, aux côtés de pays amis et d'alliés, dans le cadre d'une démarche multilatérale pour résoudre les problèmes internationaux.

En élaborant cette politique, le gouvernement a tenu compte des préoccupations des Canadiens. Le présent document fait fond sur des consultations publiques antérieures, dont celles menées dans le cadre du Bilan de la Défense de 2002-2003, et tient compte des opinions exprimées par des intervenants et des comités parlementaires dans de nombreux rapports publiés au cours des dernières années. Le ministre de la Défense nationale a aussi rencontré des experts clés du secteur de la défense. Le gouvernement attend maintenant avec intérêt les points de vue des comités de la Chambre des communes et du Sénat sur la défense, et, bien entendu, de la population canadienne en général, sur les initiatives décrites dans les pages suivantes.

